

ACTUS COMMUNALES

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

APPEL À BÉNÉVOLES



Un peu de temps et pleins d'envies ?
Rejoignez l'équipe de la bibliothèque de Gahard

- Animations,
- Permanences,
- Livres nomade,
- Autre projet ...



02 99 39 62 45
bibliothèque@gahard.bzh



PROCHAINEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE

Nouveaux Magazines !



02 99 39 62 45
bibliothèque@gahard.bzh



Campagne déclarative 2025 : Les agents des Finances publiques se déplacent près de chez vous

Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction régionale des Finances publiques assurera des permanences sans rendez-vous dédiées à la campagne déclarative dans les accueils de proximité ci-dessous.

Secteur de Fougères

France Services de Louvigné-du-Désert : 30 avril et 21 mai (après-midi)
France Services de Saint-Aubin-du-Cormier : 25 avril et 23 mai (après-midi)
France Services de Val-Couesnon : 7 et 28 mai (après-midi)

Secteur de Montfort-sur-Meu

France Services de Saint-Méen-le-Grand : 29 avril et 13 mai (matin)
France Services de Plélan-le-Grand : 15 et 22 mai (après-midi)
France Services de Romillé : 15 et 22 mai (matin)
Mairie de Montauban-de-Bretagne : 30 avril (matin)

Secteur de Redon

France Services de Pipriac : 24 avril et 15 mai (matin)
Antenne France Services de Guipry-Messac : 29 avril (matin)
France Services de Bain-de-Bretagne : 6 et 20 mai (matin et après-midi)
France Services de Val d'Anast : 5 mai (matin)
Antenne France Services de Grand-Fougeray : 13 mai (matin et après-midi)

Secteur de Rennes

France Services de Châteaugiron : 28 avril, 13 et 19 mai (après-midi)
Espace citoyen de Cesson-Sévigné : 5, 12 et 19 mai (après-midi)
France Services de Liffré : 29 avril, 7 et 22 mai (matin)
France Services de Sens-de-Bretagne : 6 mai (matin)
Mairie de Saint-Aubin-d'Aubigné : 28 avril et 12 mai (matin)
France Services de Janzé : 28 avril, 12 et 26 mai (matin)
France Services de Guichen : 6 mai (matin et après-midi) et 20 mai (matin)
Mairie de Chartres-de-Bretagne : 30 avril et 14 mai (après-midi)

Les permanences dans le département

Secteur de Saint-Malo

Centre des Finances publiques de Dol-de-Bretagne : 28 avril et 12 mai (après-midi)
COSEC de Dinard : 24 avril et 15 mai (après-midi)
France Services de Pleine Fougères : 13 mai (matin et après-midi)
France Services de Combourg : 30 avril et 14 mai (matin et après-midi)
France Services de Mesnil-Roch : 24 avril et 15 mai (matin et après-midi)
Mairie de Tinténiac : 23 avril et 16 mai (après-midi)

Secteur de Vitré

France Services de La Guerche-de-Bretagne : 6 mai (matin et après-midi)
France Services de Châteaubourg : 16 mai (après-midi)
Retiers – Ex-trésorerie : 13 mai (matin et après-midi)

Les Rendez-vous citoyens 2025

Les élus viennent à votre rencontre afin de discuter des sujets qui vous préoccupent concernant votre lieu d'habitation.

Soyez les bienvenus :

- 12 avril / L'Aulnerais, La Bécassière
- 10 mai / La Boë, La Clossais
- 21 juin / La Rosière, La Boissière
- 27 septembre / Le Val Joie, La Miennais, La Pichardais, La Perdrilais

• • • • •

Ecole de la Fontaine : Inscriptions scolaires 2025-2026

Si vous emménagez sur la commune ou si votre enfant est né en 2022 (ou début 2023), c'est le moment de penser aux inscriptions pour l'année 2025-2026.

Pour cela, vous devez dans un premier temps vous rendre en mairie pour procéder à l'inscription administrative, puis envoyer un mail à la directrice de l'école (ecole.0350262v@ac-rennes.fr) pour finaliser l'inscription.

Une matinée d'accueil sera organisée :

le samedi 5 avril de 10h à 12h

Ce moment permettra aux parents et aux enfants de découvrir l'école et de rencontrer les enseignantes.

Merci de procéder aux inscriptions dès maintenant (même pour une rentrée en janvier 2026) afin de nous permettre d'avoir une meilleure visibilité sur les effectifs.



A partir du vendredi 28 mars, les aires de jeux pour petits et grands seront ouvertes.

Merci de respecter les équipements (âges d'utilisation) ainsi que les lieux (ne pas laisser de déchets).



Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal : Concertation préalable



Vous vous demandez en quoi le PLUi influence votre quotidien : vous en aurez besoin quand vous souhaiterez agrandir votre maison (pièce supplémentaire, garage attenant...), construire un garage, carport en annexe, une piscine, mettre en place une clôture, des panneaux photovoltaïques....

Le PLUi est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales d'utilisation du sol, c'est-à-dire vos droits à construire sur votre terrain, les règles et protection spécifiques, d'implantation en fonction de la zone où se trouve votre terrain.

Le territoire est découpé en plusieurs zones, A : agricole, N : Naturelle, NP : Naturelle Protégée, Uc : Urbaine centre bourg, UE Urbaine Equipement.....avec des règles différentes pour chaque zone.

Aménagement, habitat, mobilités, développement économique, environnement, équipements : toutes les politiques publiques sont prises en compte et déclinées dans le PLUi.

A l'avenir, à l'échelle de la communauté de communes du Val d'Ile-Aubigné et de la commune de Gahard:

- ⇒ quelles solutions pour préserver l'environnement, la biodiversité, et les paysages?
- ⇒ quelles solutions pour améliorer le cadre de vie ?
- ⇒ quels types de formes urbaines plus denses ?
- ⇒ quelles solutions de mobilités privilégier ?
- ⇒ quelles solutions pour favoriser la sobriété énergétique ?
- ⇒ quelles solutions pour améliorer la gestion de l'eau?

- **Plan** : car il prévoit et encadre les développements futurs.
- **Local** : car il s'adapte à l'échelle et aux caractéristiques des territoires qui composent la communauté urbaine.
- **Urbanisme** : car il traite de l'organisation et de l'aménagement des espaces et réglemente l'utilisation des sols.
- **Intercommunal** : car il constitue un document unique pour l'ensemble de la communauté de communes.

Aujourd'hui la révision générale du PLUi a été prescrite par le conseil communautaire du 10 septembre 2024, il s'agit d'intégrer les objectifs de la loi "Climat et résilience" du 22 août 2021 et mettre en cohérence ce document d'urbanisme avec les documents d'échelle supérieure qui s'imposent à lui, comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

La concertation est ouverte pendant toute la durée de l'élaboration du document. Il vous permet d'adresser vos observations et propositions au comité de pilotage en charge de l'élaboration du plan. Comment pouvez-vous participer? :

- **Un registre papier destiné à vos avis est mis à disposition tout au long de la procédure au secrétariat de mairie de GAHARD aux heures d'ouverture au public.**
 - Un registre papier destiné aux observations du public est mis à disposition du public tout au long de la procédure au pôle communautaire et dans chaque autre mairie des communes, aux heures d'ouverture au public.
 - Possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Val d'Ile-Aubigné 1 La Métairie 35520 Montreuil-le-Gast.
 - Un registre dématérialisé destiné aux observations du public sera mis en ligne tout au long de la procédure jusqu'à l'arrêt du projet : <https://www.registre-dematerialise.fr/5695>

Cyclisme : championnat d'Ile et Vilaine de l'avenir : Dimanche 22 juin à GAHARD

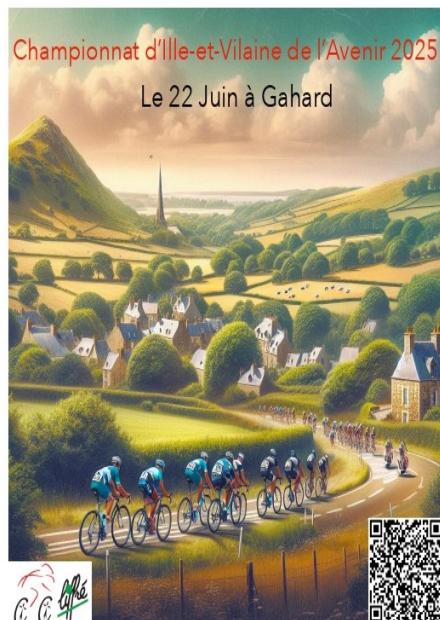


Image générée par Copilot

Le dimanche 22 juin 2025 sera marqué par le retour d'une course cycliste à Gahard. Les routes empruntées seront les mêmes que lorsque la course avait lieu il y a quelques années...

Le départ et l'arrivée seront dans la côte du bourg, au niveau de la place de la mairie. Une zone d'animation sera organisée à cet endroit (restauration, buvette, podiums...). A l'occasion de cette ré-édition de la course, Gahard accueillera pour cette cette année, le championnat d'Ile-et-Vilaine de l'Avenir. Le championnat regroupera, à travers trois courses s'étalant du début de matinée à la fin d'après-midi, les meilleurs coureurs du département, des catégories U15, U17 et U19 (historiquement minime, cadet et junior, de 13 à 18 ans).

22 JUIN COURSE GAHARD CYCLISTE

Appel à signaleurs

Afin que cette course se déroule dans les meilleures conditions possibles nous avons besoin de signaleurs. Les signaleurs auront pour rôle de guider les coureurs, de signaler les dangers, de contrôler le trafic et d'assurer la sécurité des participants tout au long du parcours. Votre présence est essentielle pour garantir le bon déroulement de l'événement et la sécurité de tous.

Les conditions pour s'inscrire sont d'avoir 18 ans ou plus ainsi que le permis de conduire.

Merci de remplir ce questionnaire si vous êtes intéressés

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
N° permis :

Inscription en déposant un coupon à la mairie ou directement en ligne

Pour plus de détails au sujet de l'organisation, et notamment des conditions de circulation , n'hésitez pas à consulter le site internet de la course (accessible via le QR-code ci-dessus, ou à l'adresse suivante : <https://temp-fzcolifoqkvymdhoktra.webadorsite.com/>)

Le profil des routes aux environs de Gahard se prête bien à une course animée, nous vous souhaitons nombreux à venir supporter les coureurs !

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2025 (extraits)

En cours de validation

Présents : Madame LAVASTRE, Maire, Mr CŒUR QUETIN, Mme LEVET, Adjoints MM. FERRIERES, GRELIER, GAUTIER, NEVOUX, THUILLIER, MMES DROILLARD, LANOUILLER, LAVRILLOUX, DERoyer, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme ROYER, Mme CHALMEL, Mr DUGUEPEROUX
Pouvoir : Mr GRELIER pour Mr DUGUEPEROUX

Secrétaire de séance : Mme Julie DERoyer

directement déduits dans l'appel à cotisation.

Soit un cout d'adhésion total : 0.11 €/an/habitant + 1.55 €/an/habitant (pris en charge de 50 % par le Val d'Ille- d'Aubigné), soit un montant total de 1 293.14 € pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : AUTORISE Madame le Maire à signer la convention d'adhésion avec l'ALEC du Pays de Rennes.

2025-008/BATIMENT MAIRIE : Rapport Diagnostic Chauffage et Eau chaude Sanitaire/Ventilation/Climatisation (CVC) présenté par le cabinet d'étude

Madame le Maire informe l'assemblée que le service SERENE, au sein du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille et Vilaine (SDE35) accompagne les communes du département dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

La commune de Gahard a candidaté auprès du SDE 35 afin de réaliser un diagnostic technique des équipements CVC pour le bâtiment de la Mairie.

Ce diagnostic technique a pour objectifs le remplacement des équipements vétustes, le changement d'énergie de chauffage, la mise en place d'une régulation ou/et la mise en place d'une ventilation.

Le cabinet d'étude « MANERGY » missionné par le SDE 35 présente à l'assemblée le rapport de diagnostic de faisabilité de remplacements d'équipements CVC.

Ce rapport définit :

- L'état des lieux actuel des équipements.
- Les préconisations de pérennisation des équipements actuelle afin d'assurer notamment une mise en conformité des locaux ou d'assurer la durabilité des installations.
- Les propositions d'amélioration par l'étude de deux productions Energie Renouvelable et de Récupération (EnR&R).
- Les scénarios de travaux.

Après avoir entendu, l'exposé, le Conseil Municipal souhaite mener une réflexion sur les différents scénarios envisagés dans le cadre des travaux de réaménagement partiel prévu du bâtiment.

Ce rapport sera transmis à l'ensemble des conseillers municipaux.

2025-010/DELIBERATION N° 2025-002 DU 22 Janvier 2025

AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER et MANDATER les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) /Rectificatif

Madame le Maire informe l'assemblée que pour donner suite aux observations du Trésorier municipal, il y a lieu de rectifier une erreur matérielle sur le fond de la délibération n° 2025-002 du 22 janvier 2025. En effet, le montant budgétisé en année N-1 ne doit pas reprendre les Restes à Réaliser de l'année N-1.

CHA-PITRE	Article	Montant inscrits BP 2024 (Sans les RAR 2024)	Montant autorisé BP 2025
20	203	8 960.00€	2240.00€
21	2158	22000.00€	5500.00€
	2183	9 000.00€	2250.00€
	2184	4 000.00€	1000.00€
23	231	744 335.00 €	186 083.00 €
TOTAL		788 295.00 €	197 073.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de Madame le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

2025-011/COMPTE DE GESTION 2024 - Commune

Le compte de gestion 2024 dressé par Mr OLIVON, trésorier, Responsable du SGC de Fougères, est adopté, à l'unanimité.

2025-012/COMPTE ADMINISTRATIF 2024-Commune

Le Conseil Municipal arrête et approuve à l'unanimité, les résultats définitifs du compte administratif tels que résumés ci-dessous.

(**Votants :12, Pour : 12 , Contre :0 , Absentions :0**).

Section de fonctionnement :

Excédent 2023 reporté	263 298.13 €
Recettes 2024	<u>1 153 674.98 €</u>
Total	1 416 973.11 €

Dépenses 2024 912 263.55 €

Excédent de clôture 504 709.56 €

Section d'investissement :

Excédent 2023 reporté	410 919.66 €
Recettes 2024	<u>255 275.55 €</u>
Total	666 195.21 €

Dépenses 2024 352 652.69 €

Excédent de clôture 313 542.52 €

Résultat Cumulé de clôture+ 818 252.08 €

2025-013/COMPTE DE GESTION 2024-Assainissement

Le compte de gestion 2024 dressé par Mr OLIVON, trésorier, Responsable du SGC de Fougères, est adopté à l'unanimité.

2025-014/COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - ASSAINISSEMENT

Section d'Exploitation	
Dépenses 2024	57 239.29 €

Excédent 2023 reporté	0.00 €
Recettes 2024	<u>72 287. 62€</u>
Total	72 287.62 €
Excédent de clôture	15 048.33 €

Section Investissement -	
Dépenses 2024	55 919.04 €

Déficit 2023 reporté	<u>0.00 €</u>
Total	55 919.04 €

Recettes 2024	50 392.27 €
Excédent 2023 reporté	<u>1 804.90 €</u>

Total	52 197.17 €
Excédent de clôture	- 3 721.87 €

Résultat Cumulé de clôture + 11 326.46 €

Le Conseil Municipal arrête et approuve à l'unanimité, les résultats définitifs du compte administratif tels que résumés ci-dessus.
(Votants :12 , Pour :0 , Contre :0 , Absentions :0).

2025-015/ASSAINISSEMENT COLLECTIF/Adhésion assistance technique départementale pour le suivi et l'exploitation du système d'assainissement collectif

La commune possède un réseau de collecte des eaux usées et une station d'épuration de capacité de 970 équivalents - habitants.

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, le Département propose aux collectivités éligibles pour l'année 2025, une convention d'une durée d'un an reconduisant les modalités actuelles.

Sans se substituer aux prérogatives de l'exploitant, le Département met à disposition contre rémunération forfaitaire (avec maintien du tarif annuel de 0,41 €/habitant DGF) un technicien spécialisé, sur la base de

3 jours/an, apportant un conseil indépendant sur la conduite du système d'assainissement communal. L'objet de la mission est de contribuer au bon fonctionnement des ouvrages en place par des visites régulières : performances épuratoires, évolution éventuelle, optimisation de l'exploitation, respect des prescriptions réglementaires, appui méthodologique.

Le conseil municipal, autorise Madame le Maire à signer la convention s'y rapportant avec le Département et à régler le coût de cette assistance technique sur le budget de l'assainissement.

2025-016/BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE/Compte rendu d'activité 2024

Madame Maelle LEVET, maire adjointe déléguée présente à l'assemblée le compte rendu d'activité 2024 de la bibliothèque municipale établi par la responsable de ce service, Elsa CAPDEVILA.

2025-017/DROIT DE PREEMPTION URBAIN/3, rue des Vignes

Le Conseil Municipal **RENONCE** au droit de préemption urbain pour la vente suivante :

- 3, rue des Vignes Parcelles bâties section A numéro 892(contenance de 48 m²) et A numéro 900 (contenance de 406 m²) propriété de Monsieur David CHAIGNEAU et Floriane JAOUEN au profit de Monsieur Sébastien BESNARD.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

Madame le Maire informe l'assemblée des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal :
BATIMENTS COMMUNAUX

Ecole publique : Licence Filtrage sécurité informatique	MICRO C	282.00 € TTC
Ecole publique : Maintenance informatique	MICRO-C	1 675.20 € TTC
Mairie/Ecole Publique : achats drapeaux et support	PROMO DRAPEAUX	538.80 € TTC
Salle des sports : Tapis Gymnastique	DIMASPORT	1 013.18 € TTC
Salle Emeraude : Réparation motorisation élévateur	ERMHES	1 956.47 € TTC
Cantine Municipale : Achat matériel	HENRI JULIEN	397.10 € TTC
Aire de jeux : Contrôle réception	CBR	240.00 € TTC
Aires de jeux : Contrôle de l'ensemble	CBR	648.00 € TTC

NOUVEAU à GAHARD : TAXI Conventionné et TRANSPORT toutes distances

Pour trajets médicaux ou tout autre déplacement (transferts vers gares et aéroports, déplacements professionnels ou personnels , courses ponctuelles

JAOUEN Rémy

Commune de rattachement Sens de Bretagne

Taxi conventionné CPAM

taxirems35@hotmail.com

06 51 71 62 77

Transports Médicaux

Entrée/Sortie

d'hospitalisation

Dialyse et Radiothérapie

24/24 7 jours sur 7

Gares et Aéroports

EURL TAXI REM'S
Réglement par CB

TAXI REM'S

06 51 71 62 77



Le magazine du Val d'Ille-Aubigné à votre écoute !

Le magazine du Val d'Ille-Aubigné vous informe sur les projets, événements et actualités de votre territoire. Afin de mieux répondre à vos attentes et d'améliorer notre publication, nous lançons **une enquête de lectorat**.

Nous vous invitons à partager votre avis sur le contenu, le format et l'accessibilité du magazine. Vos impressions, idées et suggestions sont précieuses pour nous permettre d'évoluer et de mieux vous informer.

Pour participer, il vous suffit de répondre à notre questionnaire en ligne avant le 18 juin,

Scannez le code QR

L'analyse des retours nous aidera à apporter des améliorations concrètes, et une synthèse des résultats sera publiée dans le 50e numéro du magazine en septembre.

Votre avis compte, alors faites entendre votre voix et contribuez à façonner le magazine !



Travaux au Domaine de Boulet : un chantier perturbé mais nécessaire

Les travaux de rénovation du Domaine de Boulet, entamés cet hiver connaissent des imprévus qui impactent le calendrier initial. Entre aléas climatiques et techniques, la réouverture des infrastructures est décalée/reportée.

Les camping, centre nautique et cafétéria ouvriront à compter du 28 juin.

Cependant, les espaces publics, plage et sentiers, restent accessibles.

Une rénovation attendue

Dès le début de l'hiver, d'importants travaux ont été engagés au Domaine de Boulet avec le réaménagement du site par l'installation des sanitaires et la création d'une aire de jeux, afin d'améliorer les infrastructures et d'assurer une meilleure sécurité aux visiteurs. Parmi les interventions prévues, la réfection de la terrasse était une priorité. Initialement, seules certaines parties devaient être remplacées, mais un diagnostic plus poussé a révélé que l'ensemble de la structure devait être modifié pour garantir la sécurité des usagers.

L'objectif est de proposer un espace rénové et accueillant, prêt à offrir une saison estivale de qualité.

Orange Solidarité : le déclic Numérique pour l'Emploi

En recherche d'emploi et besoin d'un coup de pouce avec l'informatique ? Orange Solidarité, en partenariat avec le PAE, propose des ateliers numériques gratuits pour vous aider à maîtriser les outils indispensables !

Coaching individuel pour apprendre à utiliser sa messagerie, envoyer un CV, organiser ses fichiers et bien plus encore.

Chaque mois, des sessions sont organisées :

- PAE Cap Malo : 01 avril, 29 avril, 27 mai, 16 septembre, 14 octobre, 25 novembre et le 9 décembre
- PAE Saint-Aubin-d'Aubigné : 27 mars, 24 avril, 22 mai, 25 septembre, 9 octobre, 6 novembre et le 11 décembre.

Infos & inscriptions :

- PAE Cap Malo → 02 23 22 21 81
- PAE Saint-Aubin-d'Aubigné → 02 99 55 42 42

Atelier gratuit – Réservé aux demandeurs d'emploi inscrits au PAE

Un Contrat Local de Santé sur le territoire

Un engagement pour la santé des habitants du Val d'Ille-Aubigné, Liffré-Cormier Communauté et du Pays de Châteaugiron



Les communautés de communes du Val d'Ille-Aubigné, Liffré-Cormier et du Pays de Châteaugiron s'engagent dans l'élaboration d'un **Contrat Local de Santé (CLS)**. Ce document, établi pour une durée de cinq ans en collaboration avec l'**Agence Régionale de Santé (ARS)**, permettra d'identifier les besoins en matière de soins et de prévention sur le territoire.

Qu'est-ce qu'un Contrat Local de Santé ?

Le CLS vise à mieux comprendre les problématiques locales de santé locales et à mettre en place des actions adaptées aux enjeux du territoire. Il couvre un large champ d'intervention tels que :

- L'accès aux soins et l'offre médicale
- La prévention et la promotion de la santé (tabagisme, alimentation, activité physique...)
- L'impact des facteurs environnementaux sur la santé (qualité de l'eau, pollution...)

Un **questionnaire anonyme** a été mis en place afin de recueillir l'avis des habitants sur leur état de santé et les priorités à traiter selon eux sur le territoire.

Signature prévue en octobre

Les Communautés de communes ont entamé ce projet fin 2023. La première étape consiste à établir un **diagnostic précis** des problématiques locales de santé rencontrées sur nos territoires ainsi que des actions qui y sont déjà menées. Ce diagnostic permettra d'identifier les enjeux prioritaires de nos trois communautés de communes en termes de santé et de définir un plan opérationnel à mener sur les 5 prochaines années. Les réponses au questionnaire contribueront à ce diagnostic.

La signature officielle du CLS est prévue pour **octobre 2025**.

Ensemble, contribuons à un territoire en meilleure santé !

Les jeudis de l'INTERIM 2025 / PAE Saint Aubin d'Aubigné

Chaque troisième jeudi du mois, de 14h à 16h30, le PAE situé à Saint-Aubin-d'Aubigné accueille trois agences d'intérim venues proposer leurs offres d'emploi. Ouverte à tous, cette initiative ne nécessite ni inscription ni rendez-vous.

Il suffit de se présenter avec un CV en main pour échanger directement avec les recruteurs et découvrir des opportunités professionnelles.

Les prochaines dates : 17 avril | 15 mai | 18 septembre | 16 octobre | 18 décembre

Plus d'info : pae@valdille-aubigne.fr

Ne manquez pas cette occasion d'accélérer votre recherche d'emploi !

ACTUS PARTENAIRES

Forum citoyen : « À quoi ça sert, les vieux ? »

Une question volontairement provocante pour ouvrir la réflexion sur le sentiment d'utilité et le vieillissement.

Le besoin de se sentir utile traverse toutes les générations. Mais après la vie active, quand les petits-enfants grandissent et que les engagements évoluent, comment éviter l'isolement et continuer à s'épanouir ?

Et si nous changions notre regard sur le vieillissement ?

Les seniors sont des citoyens actifs, dont la voix compte et qui contribuent à la société. Ensemble, échangeons, partageons et construisons des projets qui ont du sens pour chacun. Venez échanger, partager et imaginer ensemble une société plus inclusive à tous les âges !

5 forums citoyens près de chez vous : conférences gesticulées, tables rondes, théâtre d'impro (à Betton et Sens-de-Bretagne) et moments conviviaux. Les dates à retenir :

- Sens-de-Bretagne le **1er avril**
- La Mézière le **24 avril**
- Melesse le **13 mai**
- Saint-Médard-sur-Ille le **3 juin**
- Betton le **23 septembre**

Infos et inscription : www.pourbienvieillirbretagne.fr

CLIC Ille et Illet • 09.62.59.38.15



Association de Melesse TRANSPORTS-MOBILITE

Contact : transports.mobilit@gmail.com

ATELIER-VELOS
D'AUTO-REPARATION
VENTE DE VELOS RECYCLES
Fermé jeudi et samedi après-midi

Autocar BREIZHGO – Ligne 11
RENNES MELESSE DINGE



Le Département d'Ille-et-Vilaine recrute des familles d'accueil

Intégré au sein d'une équipe de professionnels, l'assistant familial, plus communément appelé « famille d'accueil », accueille à son domicile un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 21 ans, confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Il s'agit de les accompagner en leur donnant un cadre rassurant indispensable à leur épanouissement.

Les assistants familiaux sont agréés, formés et rémunérés par le Département.

Ce métier vous intéresse ? Des réunions d'information sont organisées dans toute l'Ille-et-Vilaine pour répondre à vos questions.

Retrouvez sur ille-et-vilaine.fr toutes les informations utiles.



Le CPTS Ille et Flûme est désormais présents sur Facebook afin de renforcer notre communication auprès de vos habitants ainsi que pour relayer des événements partenaires dont ils pourraient bénéficier.

Voici le lien : <https://www.facebook.com/>



ACTUS ASSOS

BOURSE AUX VÊTEMENTS PRINTEMPS-ETE (UNIQUEMENT)

HOMMES-FEMMES-ENFANTS-PUERICULTURE

Samedi 5 et dimanche 6 avril 2025
Salle Émeraude à GAHARD

**Vous déposez,
nous vendons !**

Distribution de listes et étiquettes :
Salle de la Guerche
Samedi 22 mars de 14h00 à 17h00
Samedi 29 mars de 14h00 à 17h00

Dépôt :
Vendredi 4 avril de 9h00 à 19h00

Remise des invendus :
Lundi 7 avril de 14h00 à 18h00

Vente :
Samedi 5 avril de 9h00 à 18h00
Dimanche 6 avril de 9h00 à 17h00

Les articles non repris
seront donnés aux œuvres

Renseignements : 06.74.98.10.76 / 06.71.26.42.24

Dimanche : Vide grenier - salle de sport
Restauration : Amicale des pompiers

Familles rurales *Vivre mieux!* | **ASSOCIATION DE GAHARD**

6 AVRIL 2025
GAHARD
SALLE DE SPORT

VIDE-GRENIER
2€ LE MÈTRE
RESTAURATION

BOURSE AUX VÊTEMENTS EN PARALLEL
RESERVATION EN LIGNE

ANICALES DES SAPEURS-POMPIERS DE GAHARD

Familles rurales *Vivre mieux!* | **ASSOCIATION DE GAHARD**



16 AVRIL 2025
SORTIE FAMILLES
TERRA BOTANICA

19 € / ADULTES
16 € / MOINS DE 18 ANS
DÉPART EN BUS 8H

Bus pris en charge par
l'association pour les adhérent.e.s
(+10€ sinon)
Chèques vacances acceptés
Info : 06.70.74.19.32

TERRA BOTANICA.fr *Vivre mieux!* | **ASSOCIATION DE GAHARD**



Gahard aux œufs
de Pâques...
Saurez vous nous
trouver?
8 œufs
cachés
dans le
bourg

Pas de limite d'âge
Rapporter l'œuf trouvé le
dimanche 27 Avril pour une
récompense
Un seul œuf par famille

GAHARD

comite.des.fetes.gahard@gmail.com

Du 12
Au 26
Avril
2025

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Gahard, l'association "le tube à zik" et "la gamelle trad" présentent:

Fest-Noz & bal folk
Gahard
Salle de l'Emeraude
26 Avril 2025
20h

Bilzig Skavidra Deziradell
Hamon Mérand/Laurent
Ateliers de la Bouèze et de la Chapelotte

Entrée : 10€, prévente 8€, tarif réduit 5€, gratuit -16ans
Renseignements : www.tagamelletrad.fr

ENTREPRISE REDEL
Intermarché
Crédit Mutuel de Bretagne
SUPER U
S.A. Aubin d'Aubigné

Conception & réalisation : J-B



Gahard
aux œufs de
Pâques...
Dimanche
27
Avril
2025

RDV à 10H
à l'ancienne
école

Gratuit
Réserve aux enfants
de l'école primaire...
Boissons 1 euros

GAHARD

comite.des.fetes.gahard@gmail.co

Les Arts à Gahard
L'association Nédiéla n'organisera pas cette année le festival « Les Arts à Gahard », par manque d'organisateurs et confirmation de restriction ou absence de subventions.
« On vit une époque formidable ! », disait feu Reiser.
A bientôt,
Les organisateurs des « Arts à Gahard »

**Le comité des fêtes de Gahard
est à la recherche
de groupes de musiciens
amateurs ou professionnels qui
souhaitent se faire connaître
pour un concert lors de
la fête de la musique
le 28 juin 2025
Vous pouvez les
contacter au : 06.50.20.50.54**

Imagine le logo de l'APE !

INDIQUE TON NOM
AU DOS !

- 1 Fais un dessin qui représente au mieux l'APE !
- 2 Dépose-le dans la boîte dédiée dans le hall de l'école entre le 31 mars et le 22 avril
- 3 Le 24 avril, les dessins seront affichés dans le hall de l'école
- 4 Le lundi 28 avril, chaque élève de l'école votera pour son logo préféré
- 5 Le gagnant sera annoncé le lundi 5 mai et le dessin deviendra la nouvelle image de l'APE !

**CONCOURS OUVERT AUX
PARENTS ET AUX ENFANTS**

*FAIT À LA MAIN
FORMAT MAX.: UNE PAGE A4



Date limite de transmission de vos infos et annonces pour le bulletin de mai-juin 2025 : 17 mai.



Responsable de publication du bulletin municipal

Le Gahard dit...:

Isabelle LAVASTRE : tirage 630 ex.
réalisé chez Kennedy photocopie,